

7 milliards de dettes : Hidalgo maquille les comptes de Paris et bidouille pour multiplier son électorat

écrit par Jules Ferry | 21 février 2020



La dette de Paris dépasse désormais 7 milliards

...en augmentation de 100% depuis l'arrivée de la maire en 2014, un record.

- Des documents administratifs compromettants non publiés, des chiffres erronés dans leurs présentations comptables...
- Pour boucler le budget, Hidalgo s'est fait verser les loyers HLM avec trente ans d'avance !



Ensemble

RENDONS PARIS MOINS CHER

(tract PCF de

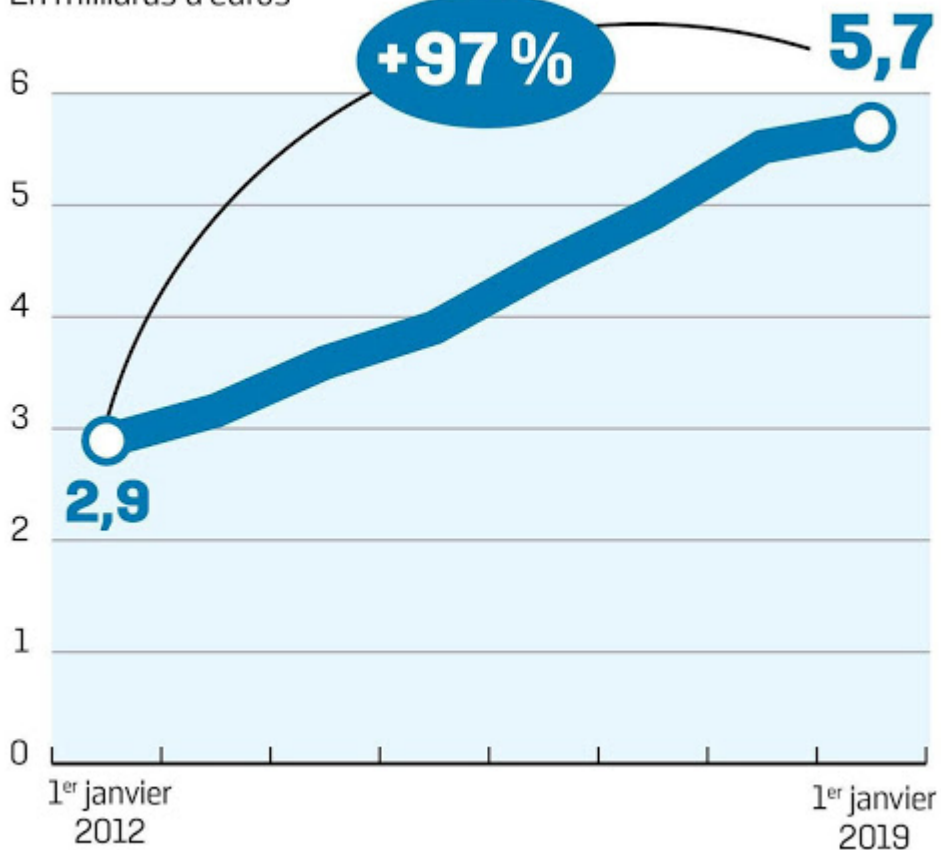
2014)

Chiffres officiels : 6 milliards de dette. Il manque le milliard « oublié » !

Evolution de la dette

Le Parisien

En milliards d'euros



LP/INFOGRAPHIE.

Son funeste projet pour se constituer un corps électoral fidèle à la gauche et finir de chasser ses opposants : lever 20 milliards d'euros afin de loger ses électeurs "à prix abordable" !

On voit donc qu'il n'est pas si simple de dire que les Parisiens l'ont bien cherché : pris au piège, ils se sont surtout fait spolier.

La presse s'émeut tout de même un peu de la situation (ci-dessous deux extraits non modifiés).

Article de Capital publié cette semaine, 100% à charge (extrait non modifié).

<https://www.capital.fr/votre-argent/comment-anne-hidalgo-maigville-les-comptes-de-paris-1362508>

Des documents administratifs non communiqués

Au moins ne pourra-t-on pas reprocher aux édiles parisiens de manquer d'humour. Parce qu'en matière de comptabilité leur principal objectif a toujours été – et continue d'être, nous allons le voir – de masquer aux citoyens la situation des finances de la capitale. Et d'une certaine façon, on les comprend, car exposer la vérité toute crue nuirait gravement à l'avenir électoral de madame la maire. Lors de sa campagne, début 2014, Anne Hidalgo avait promis tout à la fois aux électeurs de contenir les budgets, de maîtriser l'endettement et de ne pas augmenter les impôts d'un centime. Quatre ans de trous dans la chaussée et de folles dépenses plus tard (la masse salariale de la ville s'est envolée de 17%, trois fois plus vite que l'inflation), il faut bien reconnaître que le résultat n'est pas tout à fait à la hauteur.

Pour essayer de cacher la misère, la mairie commence par «oublier» de mettre en ligne sur son site les documents administratifs compromettants. De nombreuses délibérations du conseil municipal concernant les dépenses ou l'endettement, par exemple, n'y figurent pas, au mépris des règles administratives les plus élémentaires. Et il est **impossible d'y dénicher les «budgets supplémentaires», documents essentiels** que la loi NOTRe fait obligation aux communes de mettre à la disposition de leurs administrés. **«Nous ne les publions pas», reconnaît-on aux services financiers, sans aucun trouble.** Il est vrai que, si d'aventure la ville de Paris était condamnée à une amende pour ce déni de droit, ce serait les contribuables qui la paieraient.

Flou sur la dette

Mais laissons là ces broutilles. Pour enfumer les citoyens, les argentiers de la capitale ont recours à un procédé autrement audacieux : ils glissent des chiffres erronés dans leurs présentations comptables. Selon la nomenclature officielle, le compte administratif des communes doit donner, par exemple, dans son annexe IV, le détail des dettes de chaque ville au centime près. Observons un instant celui de Paris. Aux lignes 163 et 164, on lit qu'au 31 décembre 2018 la municipalité devait 4,38 milliards d'euros sous forme d'emprunts obligataires et 1,311 milliard d'euros sous forme de crédits octroyés par des établissements financiers, ce qui est parfaitement exact. En revanche, à la ligne 1687, censée regrouper tous les autres emprunts, les scribes municipaux ont inscrit la somme de 192,63 millions d'euros, **ce qui est faux.**

Comptes de la ville de Paris

1687 Autres dettes (total) 192 630 535,11

Comptes de la ville de Paris

Comptes de Bercy

1687 1 045 984 477,12

Comptes de Bercy

A la ligne 1687 de l'annexe IV de leur compte administratif, les argentiers de la capitale indiquent que la dette de la ville –en plus des 5,69 milliards d'emprunts obligataires et

de crédits auprès d'établissements financiers– est de 192,38 millions d'euros. **C'est faux.** Le vrai chiffre apparaît dans la comptabilité établie par les fonctionnaires de Bercy, qui, eux, n'ont rien à cacher. Il est de 1,04 milliard.

Pour connaître le vrai chiffre, il faut se référer – ce que personne n'a jamais l'idée de faire – au compte de gestion du trésorier de l'Etat. Les fonctionnaires de Bercy, qui, eux, n'ont rien à cacher, publient en effet chaque année leurs propres données financières sur les communes, selon une nomenclature comptable exactement semblable. Or le montant qu'ils inscrivent à la ligne 1687 pour la ville de Paris n'est pas de 192,63 millions, mais de... 1,04 milliard d'euros.

Hidalgo s'est fait verser les loyers HLM avec trente ans d'avance !

Inutile d'aller chercher bien loin l'origine des 853 millions d'euros disparus : pour l'essentiel, ils correspondent exactement aux loyers que **la municipalité s'est fait verser avec trente ans d'avance par les offices HLM pour boucher ses trous de trésorerie.**

Cette pratique, qui revient à obérer l'avenir pour financer les dépenses actuelles, et qui s'assimile à une dette, comme le démontrent les documents de Bercy, **n'est utilisée dans aucune autre ville de France.**

Elle est **tellement limite** que la mairie de Paris a dû demander une dérogation exceptionnelle au gouvernement pour pouvoir y avoir recours. **Pas étonnant qu'Anne Hidalgo veuille en faire disparaître les traces corps et biens.**

Grâce à quoi, dans son document officiel d'informations, qui sert de référence à toute la presse et à la classe politique, la ville peut chiffrer à 5,69 milliards d'euros son ardoise au 31 décembre 2018 (**en «oubliant» au passage d'inclure** dans ce total les 192,63 millions de sa propre ligne 1687), soit exactement 2.557,58 euros par habitant. *«C'est bien moins que dans la plupart des grandes villes !»*, peut ainsi clamer Anne Hidalgo sur toutes les estrades, sans jamais être démentie. Du cousu main. En réalité, la dette dépassait 6,7 milliards d'euros à la fin 2018, soit un montant moyen de 3.039 euros par Parisien, selon Bercy.

C'est l'un des plus lourds fardeaux de l'Hexagone.

A noter que, depuis, les choses se sont aggravées, car la dette dépasse désormais 7 milliards, en augmentation de 100% depuis l'arrivée de la maire en 2014, un record.

Du coup, afin de brouiller encore un peu plus les pistes, les élus parisiens travaillent au corps une autre donnée essentielle: la durée théorique de remboursement des emprunts. Pour obtenir ce ratio, implacable pour juger la qualité de la gestion d'une municipalité, tous les comptaibles publics de France procèdent de la même manière: ils calculent combien d'années il faudrait à la ville pour effacer son ardoise si elle y consacrait la totalité de sa «capacité d'autofinancement», autrement dit, de l'excédent de son budget de fonctionnement. Les spécialistes considèrent qu'au-delà de douze ans la situation devient inquiétante. En moyenne, cette durée est de 5,4 ans dans les communes françaises et de 8,1 ans dans les villes de plus de 100.000 habitants. **Mais, à Paris, l'application de ce ratio donne des résultats**

catastrophiques: quatorze ans!

Nos élus ont donc eu l'idée de le bidouiller un peu.

Pour gonfler l'excédent de leur budget de fonctionnement, ils lui ajoutent le produit de la vente annuelle des bijoux de famille (les propriétés immobilières de la ville), qui rapporte environ 200 millions d'euros par an.

En utilisant comme dénominateur, ce nouveau concept comptable unique en France, finement baptisé «capacité de financement», les choses deviennent plus présentables, puisque la durée de remboursement théorique passe à moins de dix ans. Dans un rapport de 2016, les magistrats de la Chambre régionale des comptes s'émeuvent de cette **grosse ficelle.**

Impôts : la facture grimpe pour les Parisiens

Quant aux impôts... En bonne communicante, Anne Hidalgo a pris soin de ne pas toucher aux taux des taxes foncière et d'habitation, sur lesquels la presse a les yeux rivés. Mais elle a fait valser celui de la taxe de séjour, gonflé de 18% celui des droits de mutation (au point que ces derniers, les fameux «frais de notaire», sont devenus la première recette de la capitale), triplé celui de la taxe sur les résidences secondaires, fait exploser de 17 à 50 euros le montant des amendes de stationnement et ajusté à la hausse tout un tas de redevances dues par les administrés. **Du coup, à périmètre égal, la note pour les Parisiens a grimpé de plus de 20% depuis l'arrivée de l'élue.**

Cela n'empêche pas cette dernière de continuer à répéter partout qu'elle a tenu son engagement de ne pas augmenter les impôts. Et de reformuler sans rire la même promesse pour les cinq années à venir, au cas où elle serait réélue. Dans son rapport de 2016, la Chambre régionale des comptes lui avait pourtant enjoint en termes polis de cesser de mentir.

«La ville devra veiller dans sa communication financière à prévenir toute ambiguïté entre les notions de stabilité de la fiscalité et celle, plus restrictive, de stabilité des impôts locaux», écrivaient avec tact les magistrats. Anne Hidalgo n'a pas suivi leurs conseils...

Selon les calculs de Capital, en tenant compte des droits de mutation, un ménage propriétaire qui change de logement tous les quinze ans paie en moyenne 3.419 euros d'impôts par an à Lyon, 3.797 euros à Marseille, 4.193 euros à Bordeaux, et 4.854 euros dans la capitale. **Le mythe de l'heureux Parisien moins imposé que les autres ne tient plus du tout la route.**

A Paris, ce milliard de dette supplémentaire oublié

Extrait non modifié du Parisien

<http://www.leparisien.fr/paris-75/a-paris-ce-milliard-de-dette-supplementaire-oublie-07-01-2020-8230911.php>

Au mois de juillet 2019, les ministres des Comptes publics et de la Cohésion territoriale, Gérald Darmanin et Jacqueline Gourault, tiraient la sonnette d'alarme dans un courrier adressé à [Anne Hidalgo](#) : **la dérogation à laquelle la Ville a recours constitue un « risque de fuite en avant »** **puisque « elle permet de contourner la règle d'or de l'équilibre des sections d'investissement et de fonctionnement et d'encourager le financement des dépenses courantes par l'emprunt ».** Ce qui est habituellement prohibé en finances publiques.

Son projet diabolique : 20 milliards d'euros afin de loger ses électeurs bobos "à prix abordable" !

Candidate à sa succession, Anne Hidalgo a promis de lancer des travaux pharaoniques dans la capitale pour 20 milliards d'euros afin de loger "à prix abordable" les classes moyennes.

Elle entend lancer une société immobilière d'économie mixte, dotée dès le départ de "6 milliards d'euros – dont 1 milliard d'euros de la Ville de Paris, 2 milliards d'investisseurs publics tels que la Caisse des dépôts, 3 milliards du secteur privé".



De 2020 à 2026, **"nous voulons lever 20 milliards sur le marché parisien pour racheter des immeubles, les transformer et les proposer à la location pour les classes moyennes"**, a affirmé Anne Hidalgo.

En déplacement dans le XI^e arrondissement, en compagnie de sa fine équipe de bras cassés – son actuel adjoint au Logement, le communiste Ian Brossat, le candidat en tête de liste, Arnaud Ngatcha et l'ancienne ministre, Emmanuelle Cosse – **Anne Hidalgo a promis "environ 30 000 logements" en six ans.**

Paris : un bidonville à ciel ouvert...

Mais la priorité d'Hidalgo : lutter contre la gentrification !

L'arrondissement visé d'abord par cette mesure est le "IX^e, dans lequel il y a une gentrification". La gentrification, rappelons-le, est un synonyme anglo-saxon pour «embourgeoisement», soit le contraire de la paupérisation !

On comprend que **pour Hidalgo, il est préférable qu'un quartier soit pauvre plutôt que de laisser les gens plus aisés s'y installer !**

Elle vise aussi "les arrondissements centraux où nous avons perdu beaucoup de logements du fait d'AirBnb, mais aussi des gros arrondissements populaires comme les XIII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e arrondissements où il y a beaucoup de logement social, mais où il nous faut rééquilibrer et remettre des classes moyennes".



Installer des bobos pour avoir plus d'électeurs?

Les loyers pratiqués dans ces nouveaux logements "seront 20% en dessous du prix du marché actuel", a assuré Anne Hidalgo.

En décrypté, cela signifie une prime de 20% pour ceux qui auront la chance de bénéficier de ces fameux logements.

Qui seront attribués, bien sûr, par une "commission impartiale et objective", tout comme les HLM de Paris, ce fonds de clientélisme électoral sous Chirac, Tiberi, Delanoë et Hidalgo.

La candidate avait déjà énuméré une série de propositions bien soviétiques sur le logement qui se résument à deux points: à empêcher les Parisiens propriétaires d'arrondir

leurs fins des mois avec leur logement (référendum sur Airbnb, encadrement des loyers), et **installer à Paris des populations précaires, ou alors des bobos (25% de logements sociaux en 2025, 6000 logements vendus à moitié prix) pour se constituer un vivier électoral fidèle...**

https://www.lepoint.fr/elections-municipales/paris-hidalgo-veut-lever-20-milliards-d-euros-pour-le-logement-des-classes-moyennes-15-01-2020-2358074_1966.php